Publication: lundi 1 juillet 2019 09:32

Crémation Magazine, juillet 2019

Dans le cadre de nos partenariats, la CPFM a invite la FFC à participer aux travaux qui ont suivi son Assemblée générale. C'est la première l'édération patronale du secteur funéraire. Mathère d'information le 17 juin demière à la CPFM (Confédération des Pompse Funères et de la Marberier, créée en 1937). Elle veut représente l'ensemble des cauters du domaine Elle s'est fine pour misson, entre autres, d'informer ses adhérents sur la législation et tout ce qui concerne extet branche d'activité. Plusieurs points ont éée pontés à la connaissance de l'assistance, notamment sur les contrôles menés par la DGCCEP (Direction Générale de la Concurrence, de la Concommancia et de la Répression des Fraudés) lors des deux années précédentes dans soxiante septi départements sur les secteur du commerce du funéraire. Sur près de six cents contrôles, 65 étalient non conformes à la législation de fixon plus ou minis grave. Ce dont Richard Féret, discretur général délètqué de la CPFM, n'a pas manqué de s'émouvoir mais, également, de relativiser, puisque un bon nombre concernaient des déclaus d'affichage et autres 'déles's mineurs. Comme la l'édération français de Céntrain (FFC, la CPFM est mobilisée pour la mise en place d'un schéma d'implantation des crématoriums, pour une millieure qualité de service. Elle a rencomte le s'entaieur laben Pierre Sueur à ce sujet. Après ces informations. 5: net sativeur en intervention à propos d'une étude du CREDO, d'iligentée par la Chambre Synicales Montaiole de l'Art funéraire (CSMAF), qui révêle que les ritués lunéraires traditionnes occupent excorde de Sinctions importantes dans la société, et arrivent au premier rang des préoccupations des Français en matière d'obseques, les pric de celles or l'intervenant qu'en troisième position.